

REPOSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION

Titre du rapport d'évaluation : *Évaluation du Secrétariat de lutte contre le racisme et la discrimination (SLCRD)*

Date d'approbation de l'évaluation par le sous-ministre (mm/aaaa) : 06/2025

Recommandation 1 : Le SLCRD, en collaboration avec ses partenaires, devrait clarifier et communiquer son mandat, ses rôles et ses responsabilités afin d'améliorer la coordination et la collaboration dans le domaine de la lutte contre le racisme et des questions liées à l'EDI.

Justification de la recommandation : Bien que le SLCRD soit responsable des questions de lutte contre le racisme et d'EDI au sein du Ministère, il évolue dans un écosystème composé de divers partenaires qui jouent un rôle complémentaire. L'évaluation a permis de constater que les rôles et les responsabilités du SLCRD ne sont pas clairs. Cela a nui dans une certaine mesure à son efficacité, particulièrement en ce qui a trait à la prestation de conseils stratégiques, à la coordination et à la collaboration avec ses partenaires, et à la nécessité de s'assurer qu'il ne s'attaque qu'aux questions relevant de son mandat. Le manque de clarté concernant les rôles et les responsabilités a également eu une incidence négative sur la pertinence perçue du SLCRD.

Réponse de la direction : La direction est d'accord avec cette recommandation, notant que le mandat du SLCRD est de remettre en question tout ce que fait le Ministère en matière de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité, d'inclusion et de lutte contre le racisme systémique.

Action(s) Quelle(s) mesure(s) SMART(s) sera-t-elle prise pour donner suite à cette recommandation ?	Livable(s) Livable(s) attendu(s) pour démontrer l'achèvement de l'action.	Responsabilité SMA responsable de la mise en œuvre de l'action.	Date d'achèvement prévue
<ul style="list-style-type: none"> En consultation avec les secteurs et les directions générales concernés du ministère de la Justice (p. ex. le Secteur des politiques, la Direction générale des communications et la Direction générale des ressources humaines), examiner le mandat (rôles et responsabilités) du SLCRD en ce qui a trait à son travail et aux chevauchements possibles. Dans le cadre de cet exercice, clarifier les rôles et les responsabilités et élaborer un document qui les décrit. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un document qui décrit clairement le mandat (rôles et responsabilités) du SLCRD, tant au sein de celui-ci que du ministère de la Justice. Mettre à jour le mandat et mettre en évidence les changements sur le centre d'information et l'espace de travail numérique du SLCRD, et par le biais du bulletin d'information du Secrétariat. 	SMA, Secteur de la gestion	Juin 2026

<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer le mandat, les rôles et les responsabilités clarifiés par l'intermédiaire du centre d'information, de l'espace de travail numérique et du bulletin d'information du SLCRD. 			
<p>Recommandation 2 : Le SLCRD devrait renforcer le soutien qu'il offre aux comités consultatifs sur la recherche de l'équité et de la diversité et veiller à ce qu'il soit appliqué de manière uniforme afin d'accroître sa pertinence et son efficacité.</p>			
<p>Justification de la recommandation : Le soutien administratif fourni par le SLCRD aux comités consultatifs sur la recherche de l'équité et la diversité est essentiel pour faire progresser les questions liées à la lutte contre le racisme et à l'EDI au sein du Ministère. Cependant, il y a eu une certaine incohérence dans le niveau de soutien fourni aux divers comités. Un soutien supplémentaire au-delà de la nature administrative serait utile, par exemple pour fournir des conseils stratégiques, soutenir les efforts de planification prospective et fournir des conseils aux coprésidents en transition.</p>			
<p>Réponse de la direction : La direction est d'accord avec cette recommandation.</p>			

<p>Action(s) Quelle(s) mesure(s) SMART(s) sera-t-elle prise pour donner suite à cette recommandation ?</p>	<p>Livable(s) Livable(s) attendu(s) pour démontrer l'achèvement de l'action.</p>	<p>Responsabilité SMA responsable de la mise en œuvre de l'action.</p>	<p>Date d'achèvement prévue</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des réunions de consultation avec les comités et les réseaux consultatifs sur l'équité en matière d'emploi afin de déterminer le niveau de soutien nécessaire. • En collaboration avec les comités consultatifs sur l'équité en matière d'emploi, documenter les processus communs ainsi que les rôles et responsabilités du SLCRD, des coprésidents et des membres des comités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des séances de planification annuelles avec chaque comité consultatif sur l'EE et attribuer du soutien. • Créer un cartable électronique de référence pour les comités consultatifs, qui comprend les rôles et les responsabilités ainsi que des documents d'orientation pour les processus communs. 	<p>SMA, Secteur de la gestion</p>	<p>Juin 2026</p>